



Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn)

Liste des Délibérations du Conseil municipal Mercredi 14 Décembre 2022 à 18h30 Salle Georges SPENALE - 81370 Saint-Sulpice-la-Pointe

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Saint-Sulpice-la-Pointe, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Raphaël BERNARDIN, Maire.

Présents : M. Raphaël BERNARDIN, Maire – Mme Hanane MAALLEM, MM. Laurent SAADI, et M. Maxime COUPEY, Mme Laurence BLANC et M. Stéphane BERGONNIER – Adjoint, Mmes Bernadette MARC et Andrée GINOUX, MM. Christian JOUVE et Bernard CAPUS, Mmes Marie-Claude DRABEK et Laurence SÉNÉGAS, M. Nicolas BELY, Mmes Emmanuelle CARBONNE, Bekhta BOUZID, Nadia OULD-AMER, Isabelle MANTEAU et Malika MAZOUZ.

Excusés : Mme Nathalie MARCHAND (procuration à Maxime COUPEY), MM. Alain OURLIAC (procuration à Laurence BLANC), Jean-Philippe FELIGETTI (procuration à Laurent SAADI), Jean-Pierre CABARET (procuration à Bernadette MARC), Benoît ALBAGNAC (procuration à Nadia OULD-AMER) et Cédric PALLUEL (procuration à Bernard CAPUS), Mme Marion CABALLERO (procuration à Marie-Claude DRABEK, MM. Sylvain PLUNIAN (procuration à Malika MAZOUZ) et Julien LASSALLE (procuration à Isabelle MANTEAU), et Mme Valérie BEAUD

Absents : M Sébastien BROS.

Secrétaire de séance : M. Maxime COUPEY

Vote des délibérations DL-221214-0129 et DL-221214-0130		
Nombre de membres afférents au conseil municipal	29	<i>Date de convocation : Jeudi 08 décembre 2022</i>
Nombre de présents	17	
Nombre de pouvoirs	8	
Suffrages exprimés	25	

Vote des délibérations DL-221214-0131 et suivantes		
Nombre de membres afférents au conseil municipal	29	<i>Date de convocation : Jeudi 08 décembre 2022</i>
Nombre de présents	18	
Nombre de pouvoirs	9	
Suffrages exprimés	27	

- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 16 novembre 2022
Vote : unanimité

ENVIRONNEMENT

- SUEZ - Transfert à caractère exceptionnel de boues liquides produites sur la station d'épuration de Couffouleux - Rabastens vers la station d'épuration de Saint-Sulpice-la-Pointe.**

Délibération n° DL-221214-129 du 14 décembre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité.

URBANISME

2. **Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer et de déposer des déclarations préalables.**

Délibération n° DL-221214-130 du 14 décembre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité.

Arrivée de Mme MANTEAU à 18h43

3. **Acquisition des parcelles cadastrées section A n° 2516, n° 2515, n° 2517 et n° 1563, sises au lieudit Molétrincade.**

Délibération n° DL-221214-131 du 14 décembre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité.

Le point n°4 de l'ordre du jour est retiré.

5. **Acquisition de la parcelle cadastrée section ZO n° 102, sise lieudit Montauty.**

Délibération n° DL-221214-132 du 14 décembre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité.

6. **Intégration dans le domaine public des voies et espaces verts du lotissement les Églantiers.**

Délibération n° DL-221214-133 du 14 décembre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité par 26 voix pour (Mme Andrée GINOUX ne prend part au vote et sort de la salle car habitante du lotissement « les Églantiers ».)

7. **Cession d'une partie du chemin communal n° 29 – lieu-dit Montauty.**

Délibération n° DL-221214-134 du 14 décembre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité.

8. **Acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section E n° 1147, sise Chemin des Pescayres.**

Délibération n° DL-221214-135 du 14 décembre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité.

FINANCES

9. **Création d'un Service Public Industriel et Commercial (SPIC) et d'un budget autonome « Energies Renouvelables » et approbation des statuts.**

Délibération n° DL-221214-136 du 14 décembre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité.

10. **Désignation des membres du Conseil d'exploitation du SPIC « Energies renouvelables ».**

Délibération n° DL-221214-137 du 14 décembre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité par 23 voix pour et 4 voix avec abstentions*

**Liste Saint-Sulpice Active et citoyenne : Mmes Malika MAZOUZ et Isabelle MANTEAU, MM. Julien LASSALLE et Sylvain PLUNIAN*

11. **Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées sur l'évaluation du transfert de la compétence « Centre aquatique intercommunal à Lavaur » au 1er janvier 2022 et la modification de la compétence « Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire » au 1er janvier 2023.**

Délibération n° DL-221214-138 du 14 décembre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité.

12. Budget Principal Commune 2022 : Décision modificative n°2.

Délibération n° DL-221214-139 du 14 décembre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité.

13. Budget annexe de service public de l'Assainissement : Décision modificative N°1.

Délibération n° DL-221214-140 du 14 décembre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité.

14. Admission en non-valeur de produits irrécouvrables.

Délibération n° DL-221214-141 du 14 décembre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité.

15. Budget Principal : Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget primitif 2023.

Délibération n° DL-221214-142 du 14 décembre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité.

16. Budget Annexe Assainissement : Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget primitif 2023.

Délibération n° DL-221214-143 du 14 décembre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité.

17. Avance subvention d'équilibre au Budget annexe de service public de Transport urbain.

Délibération n° DL-221214-144 du 14 décembre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité.

SECURITE

18. Procès-verbal de transfert de propriété d'un bien immeuble : « Ascenseur Gare - Saint-Sulpice-la-Pointe ».

Délibération n° DL-221214-145 du 14 décembre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité.

JEUNESSE / CULTURE

19. Avenant n° 3 à la convention d'objectifs et de moyens entre la Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe / la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Saint-Sulpice-la-Pointe / la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture (FRMJC) d'Occitanie-Pyrénées.

Délibération n° DL-221214-146 du 14 décembre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité.

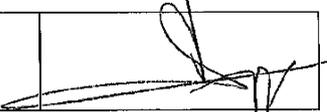
20. Avenant n° 3 à la convention pluriannuelle d'animation et d'accompagnement de projet entre la Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe et la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture (FRMJC) d'Occitanie-Pyrénées.

Délibération n° DL-221214-147 du 14 décembre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité.

21. Compte-rendu des délégations du Conseil au Maire

Preennent acte

Raphaël BERNARDIN		Maxime COUPEY	
-------------------	---	---------------	---